

Landesbibliothek Oldenburg

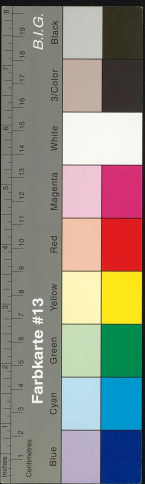
Digitalisierung von Drucken

Groninga Dominivm

Wicheringe, Barthold

Amstelodami, [nach 1630]

[urn:nbn:de:gbv:45:1-315794](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:gbv:45:1-315794)



C14 312

3889

LA PROVINCE DE GRONINGE.

qui vont presque toutes abouir aux deux places publiques; & il y en a six qui vont droit aux six portes de la ville. Les maisons sont magnifiques, & tresbien meublées: les places larges & spacieuses, & notamment celle qu'on appelle le *Lange markt*, où est la maison de ville. Il y en a tout 12 Eglises, mais il n'y en a que trois paroissiales, dont la plus ancienne est de figure ronde, en mode de fortifiée, dédiée à Notre Dame de Walbourg, avec un puits d'eau vive, qui foudra sabondamment qu'elle vient jusques sur les bords: la seconde est au bout du marché aux poissons: la troisième est celle de S. Martin, d'une tres-belle structure, sur la principale place de la ville, elle a une tour si haute que jaçoit que le feu ait emporté le sommet, ce non obstant elle se void de fort loing. Entre celles qui appartiennent aux ordres religieux, il y en a deux plus remarquables, celle des religieux de S. François, qui est presque au cœur de la ville, & celle des Jacobins. Mais ce qui est de plus plaisant à voir dans la ville, ce sont les Jardins avec les arbres fruitiers entremêlez parmy les bâtimens. Les vivres y viennent de toutes parts en telle abondance, qu'ils y sont à fort bon marché, à cause des privilèges, & exemptions qui ont été accordés à la ville par les articles d'alliance, dont elle est en possession depuis longues années; joint que la commodité des rivières y est grande, lesquelles par le travail, & industrie des hommes, se viennent toutes rencontrer aux murailles de la ville, & de là elles se separent, & se distribuent en divers quartiers. Entre autres le Reir, que nous avons décrit au commencement, peut porter les plus grands navires de charge; l'autre, qui tire depuis la ville vers le Levant, peut recevoir non seulement les nacelles des pêcheurs, & les petits bateaux, mais encore les medieres navires à rames, & toujours elle est couverte de bateaux qui ont & viennent, les uns à voiles, les autres à rames, cette riviere apres avoir fait deux lieues d'Allemagne, passe par Fivelinge, & se va rendre dedans l'Eme en un lieu qui s'appelle le *Deffiel*, à cause des canaux par où elle se decharge, ou c'est qu'elle fait un port le plus commode qui soit de ce côté là.

Sur cette même riviere il y a une autre ville qui s'appelle Danme, située en un terroir gras & fertile à deux mille pas de la riviere d'Eme, par plaine, & bien bâtie, mais sans murailles, par l'envie, dit-on, de ceux de Groninge, qui n'ont peu souffrir qu'elle eust seulement un rempart car de là par deux ou trois fois, depuis cent ans ençà, ils l'ont fait abattre. Le reste n'est que villages au nombre de 160 ou environ, chacun avec son Eglise, vous les prendriez pour autant de petites villes. En voyez quelques uns, Warfium, Be-

dum, Winfium, Virliuë qui sont en Aunfingou, Noorthoorn, & Viller en Langwold; Winsoor, & Midwold jadis tres-florissant, mais le Golfe de Dullart par les débordemens l'a presque mis en desolation, il est dans le tenement de l'ancienne juridiction, Lappershem, Berum, Farnitum, & Delfiel avec son port, en Fivelinge; il n'y a pas long temps que par ordonnance des Estats Generaux, il a été agrandi, & entouré d'un rempart, & d'un fossé comme une ville, pour tenir en bride ceux de Groninge: il est à neuf mille pas de la ville d'Eme qui est sur l'autre rivage de la riviere d'Eme, belle & riche au possible. Il y a dans le pays 25 monasteres de Moines, ou de Nonnains, entre autres Adevant en Medach, qui commande à cinq villages, c'est une riche & puissante maison qui a une tres-belle Eglise. Vous y avez aussi le viel monastere proche de la ville de Dam, & un autre au pays de Marnen, apres Warfium, Rottum, Thefinge, Schward, Grifmonken, Wittewerum, Hilligerle, Schilwold, & Jelleafé proche de Groninge, dans la juridiction qui est aux faubourgs, & ne penitez pas que ce soient des fondations royales, c'est la pieté des villageois & de quelque peu de noblesse qui les a batus, & rentez. Ajoutez à ces bâtimens, les maisons des gentil-hommes qui sont eiparés par la contrée, & vous direz que c'est l'un des beaux, & riches pays qui le puisse voir.

Pour revenir à Groninge, c'est elle qui a porté ce grand personnage Rodolphe Agricola, que nous pouvons appeler un autre Boece, pour son eminent sçavoir, car il estoit tres-bien verté en la langue Grecque, Latine, & Hebraïque; il estoit excellent orateur, & avoit la parole à commandement; il estoit aussi tres-bon Philolophe, & excellent Musicien, c'est luy qui a fait les orgues qui sont en l'Eglise de S. Martin à Groninge; son corps repose en l'Eglise de S. François, où il fut enterré en habit de Cordelier. C'est cette même ville laquelle en même temps a eu pour citoyen Wessel, le plus habile Philolophe, & Theologien de son temps, à qui tous les docteurs d'un commun consentement ont donné cet eloge tres-honorable, l'appellant *la lumiere du Monde*: il deceda l'an 1479. & nous voyons encore de nos jours une si grande affection de cette republique envers les bonnes lettres, qu'elle a dressé puis n'a gueres une Université de toutes les sciences & arts liberaux, où c'est que la jeunesse estant bien instruite seroit capable de gouverner un jour l'Eglise, & la Republique. Ubbø Emmius, qui s'est fait cognoître à tout le monde par ses volumes de l'histoire de Frise, n'est pas l'un des moindres ornemens de cette ville.

LA PROVINCE

D E

GRONINGE.



Schorre

Le territoire de Groninge a pour ses bornes du côté du Couchant le fleuve Lavic; du Nord, la Mer Germanique; du Levant, les bras du fleuve Amats, ou bien Eems, & le Golfe de Dullart; du Midy les limites de Drent. Ce pays est divisé en deux parts, quoy que inégales, par une petite riviere nommée *Reit*, laquelle ayant ramassé à Groninge plusieurs eaux de divers ruisseaux & conduits qui viennent de Drent, & de Fredewold, & apres avoir long temps serpenté, se va rendre dans le bras du Lavic par un canal assez profond. Je mettray icy le nom, & la situation de chaque part. Langewold est au côté Occidental de la riviere, voyfin d'Ooftergou, & contient 13 villages avec clochers. Fredewold est proche des bois, & de Drent, & consiste en 10 villages. Pun & l'autre est en un fonds assez maigre. Hummer est au côté du bras du fleuve Lavic, en ce même endroit où le Reit est de charge; on y trouve presquoy tout ce pays, & ne luy ont laissé que trois villages, mais en bon fonds. Medach est sur le bord de la même riviere, plus en dedans, & comprend neuf villages, en un fonds qui n'a point de pareil en bonté parmy tous les voisins. Hune-fingou est au côté Oriental du même fleuve, en un terroir large, & plantureux. Fivelinge est sur le bord de la riviere d'Eme, & est divisé en deux parts, dont l'une est distribuée en 21 villages, qui sont en un tres-bon fonds, & ont la commodité de la riviere qui est proche: l'autre n'a pas tant de villages, car elle n'en a que neuf, en un sol humide, & marécageux, elle s'appelle proprement Duurwold. Westerwold est au bout du Golfe de Dullart, c'estoit jadis une appartenance de Reider, qui est situé entre le même Golfe, & la riviere d'Eme; ceux de la noble maison d'Addin-ga en ont été les Seigneurs durant quelques siècles, maintenant il appartient à ceux d'Arrenberge. Enfin il y a encore un territoire lequel s'estend fort vers le Midy, & qui defend la frontiere de tout le pays de ce côté là contre Drent; l'enferme dedans son enceinte 12 villages, & deux Monasteres, c'est là que la ville de Groninge est posée en un tres-bon fonds, quoy qu'un peu sablon-neux, ce n'est pas seulement la plus grande de toutes les villes de Frise, mais aussi la plus belle, la plus puissante, & la plus renommée. La forme de gouvernement de la ville est Aristocratique, mêlée de Democratie. Les magistrats, & tous ceux qui ont quelque charge dans cette republique, sont élus par suffrages, & pluralité de voix,

Groninge

Pijs-Bui.

les uns pour un an, les autres pour deux, & quelques uns pour toujours. Le Magistrat est composé de 16 personnes dont il y en a quatre Echevins ou Consuls, les autres viennent sur toute la Republique. Il y a quatre juges, qui ont été pour l'ordinaire Consuls, lesquels sont Intendants de la Justice, & ont juridiction sur tout le territoire voyfin. Il y a de plus l'Assemblée des Jurez composée de vingt quatre, entre lesquels il y a un triumvirat qui prelide à l'assemblée, & qui fait les harangues; tous les ans il y en a 12 de ces 24 qui sortent de charge, & sont place à d'autres, lesquels sont nommez par cinq de l'assemblée des Jurez qui sont tirez au fort. Apres il y a deux Echevins qui ont le même pouvoir qu'avoyent jadis les Tribuns du peuple, car ce sont les protecteurs du peuple, qui ont droit d'opposition à ce qu'il ne soit point grevé; ils sont choisis tous les ans, ou continuez en leurs charges par les chefs des assemblées populaires, qui sont au nombre de trois en chaque assemblée, & sont en tout 54, dont il y en a 12 nommez Anciens, un en chaque college ou assemblée, & ont plus de pouvoir & autorité que les autres chefs des assemblées; de plus il y a un seige de huit juges, qui cognoissent des causes des marchands qui vendent & achepent; & un autre aussi de huit juges qui jugent des différens qui naissent entre les marimers; entre ces juges il y a un Ancien, qui est le chef de la Justice, & prend en main les causes des bourgeois. Les habitants de la ville sont d'un naturel doux, & affable, soigneux, vigilans, industrieux, assez capables des bonnes lettres, ils ont bonne opinion d'eux mêmes, & en suite ils sont splendides en leurs festins, & somptueux en leurs vestemens, ambicieux, & desirieux de commander, & n'espargnent ny leur bourse, ny leur peine pour parvenir aux premières charges; ils sont encore fort tenans de leur droit & grands amateurs de leur liberté contre ceux qui les voudroyent opprimer, & relous de souffrir toute autre chose plutôt que la servitude. Parmy eux il y en a peu qui soient naturels Frisons, la plus part sont yffins des estrangers venus de Westphale, ou de Drent. Toutefois cet ordre avoit été jadis estably, que personne ne seroit receu aux charges publiques qui ne fust d'ancienne, & noble famille, ou qui n'eust quelque qualité fort eminente qui le rendit recommandable. Tandis que cet ordre a été gardé, la ville a été en paix avec les voisins, & s'est veue comblée de prospérité; dès qu'on l'a négligé, tout est allé à rebours. La ville est tres-forte, & comme imprenable, car elle est encinte de profonds fossés, de rempars de terre fort hauts, & de bons bastions; les rues sont droictes, larges, & agreables, qui

ALBERD 312
Karten 0036